

## DELIBERATION CFVU-015-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;  
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relatif à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 mai 2024**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 12 mars 2024**

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 21 mai 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la CFVU du 12 mars 2024 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 34 voix pour.

Françoise GROLLEAU

*Présidente de l'Université d'Angers*

Signé le 19 juin 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 19/06/2024**

Ua

## PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation et  
de la vie universitaire  
du 12 mars 2024

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 12 mars 2024 à 14h30, sous la présidence de Madame GROLLEAU. Cette réunion s'est tenue en présentiel, en salle du Conseil de la Présidence.

GROLLEAU Françoise	Présente
BAGLIN Isabelle	Présente
BARBAUD Ilyas	Présent
CAILLET Johann	Présent
CAMAZON-SIONNIERE Sean	Présent
CHEVALLIER Elisa	Présente
CLEMENT Alain	Présent
CLEMENT Julie	Excusée, a donné procuration à Monsieur BARBAUD
EVEILLARD Matthieu	Présent
FLACHAIRE Nathan	Présent
GABORIEAU Tom	Présent
GARNIER Anouck	Absente
GINDRE Denis	Présent
GRIMAUULT Virginie	Excusée, a donné procuration à Monsieur MATHEUS
HOCQUET Anne-Sophie	Présente
LANGLOIS Laetitia	Présente
LAPLANCHE Jean-François	Excusée, a donné procuration à Madame GROLLEAU
LE CORRE Jeanne	Présente
LE GALL Philippe	Présent
LEBDAI Souhil	Excusé, a donné procuration à Monsieur LE GALL
LEDUC Nathalie	Présente
LEVEQUE Arthur	Présent
LEVY Léonie	Excusée, a donné procuration à Monsieur MAHLOUL
MAHLOUL Madris	Présent
MATHEUS Guillaume	Présent
MATHIEU Isabelle	Présente
MAUREL Christophe	Présent
MEYNARD Cécile	Présente
MOREAU Cécile	Excusée, a donné procuration à Madame GROLLEAU
PELOILLE Manuelle	Excusée, a donné procuration à Madame MEYNARD
PENCHAUD Anne-Laurence	Excusée, a donné procuration à Monsieur CLEMENT
PERROCHEAU Pierre-Jean	Présent
PHILIPPS Margot	Présente
RICHARD Marie	Présente
RINGLER Solène	Excusée, a donné procuration à Monsieur GINDRE
RONDEAU Anna	Présente

TRAVIER Sandrine	Présente
VALENTIN Aurélien	Excusé, a donné procuration à Monsieur MAHLOUL
WALSH DE SERRANT Jacques-Antoine	Présent

**Membre de droit présent :**

CODEVERTE Éric, Agent Comptable  
VERON Michel, Directeur général adjoint

**Membres invités par la Présidente présents :**

DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté Droit, Economie, Gestion  
LERICHE Philippe, Directeur de la faculté des Sciences  
PANTIN François, Directeur de l'IAE  
PIERRE Éric, Directeur de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines  
RAVAIN Emmanuelle, Directrice des enseignements, de la vie étudiante et des campus

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle - DAGJI

## Ordre du jour

<b>1. Informations .....</b>	<b>1</b>
1-1 Présentation des membres élus à la CFVU .....	1
<b>2. Affaires générales et statutaires .....</b>	<b>1</b>
2-1 Présentation des trois personnalités extérieures membres de la CFVU .....	1
2-2 Election d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel sur proposition de la Présidente .....	2
2-3 Election du/de la Vice-Président.e en charge de la CFVU .....	2
2-4 Election du/de la Vice-Président.e Etudiants .....	5
2-5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU .....	11
2-6 Information sur les élections à venir aux conseils de gestion des services communs	13
2-7 Information sur les élections à venir aux commissions permanentes .....	13
2-8 Rappel sur les élections à venir aux sections disciplinaires de l'établissement .....	13
<b>3. Annexe 1 : discours des candidats à la Vice-présidence Étudiante .....</b>	<b>15</b>
<b>4. Annexe 2 : diaporama de séance de la CFVU du 12 mars 2024 .....</b>	<b>16</b>

## 1. Informations

### 1-1 Présentation des membres élus à la CFVU

**Madame GROLLEAU** propose que chaque membre élu à la CFVU se présente à tour de rôle en ce début de mandat (*cf. diaporama de séance*).

## 2. Affaires générales et statutaires

### 2-1 Présentation des trois personnalités extérieures membres de la CFVU

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*). Elle rappelle que quatre personnalités extérieures doivent être élues et viennent compléter cette commission. Parmi ces quatre personnalités extérieures, il faut un représentant du Conseil régional qui a fait savoir qu'il ne nommait plus personne dans cette instance. Il faut également désigner une personnalité extérieure à titre personnel mais le vote n'aura pas lieu aujourd'hui (*cf. point suivant*). Les noms des deux personnalités extérieures sur lesquels la CFVU est aujourd'hui amenée à voter sont les suivants :

- Un ou une représentante des activités économiques des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics : Monsieur Jean-François LAPLANCHE, responsable du centre Pierre Cointreau, CCI d'Angers
- Un ou une représentante d'un établissement d'enseignement secondaire : Madame Cécile MOREAU, proviseure du lycée Sadi Carnot, Saumur

Ces deux personnes ne pouvaient être présentes aujourd'hui et ont transmis un CV que Madame GROLLEAU propose de partager avec les membres de la CFVU.

Monsieur Jean-François LAPLANCHE est directeur du centre Pierre Cointreau et du développement du pôle formation de la CCI du Maine-et-Loire qui compte 340 collaborateurs qui accompagnent 29 000 entreprises. Le partenariat entre l'Université d'Angers et la CCI est historique et génère des effets positifs pour les deux institutions, grâce à des échanges d'informations continus. L'objectif est d'aller encore plus loin dans les coopérations et de faire émerger des projets ou des dispositifs de formation conjoints indispensables au développement économique du territoire dans des domaines variés comme la santé, le tourisme, la gastronomie, l'assurance ou les métiers d'art. Monsieur Jean-François LAPLANCHE souligne des valeurs communes et partagées tels que la proximité, la confiance, le pragmatisme et l'audace.

Madame Cécile MOREAU est proviseure du lycée Sadi Carnot à Saumur, qui compte 1 300 élèves et 180 enseignants. Elle est particulièrement expérimentée et engagée sur l'insertion et la formation de ses élèves. Elle est très attachée à l'innovation pédagogique et est sensible à la question sociale. Elle est engagée sur des projets de micro-forêts et forme des élèves éco-délégués. Elle est également sensible au décrochage des élèves les plus fragiles et participe au pilotage du projet Etoile qui contribue au développement de la liaison lycée-enseignement supérieur, et à l'amélioration de la transition post-bac.

**Monsieur GINDRE** s'interroge sur le processus de désignation et sur la façon dont ces personnes ont été contactées.

**Madame GROLLEAU** explique qu'elle a contacté elle-même ces deux personnes et les propose à la CFVU pour information.

**Monsieur GINDRE** aimerait aussi savoir si la personnalité extérieure du Conseil régional peut être remplacée.

**Madame GROLLEAU** répond qu'une place est réservée au Conseil régional au sein de la CFVU comme mentionné dans le règlement intérieur et les statuts. Il faudrait une révision statutaire pour modifier cette composition.

## 2-2 Election d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel sur proposition de la Présidente

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*). L'élection à la présidence de l'Université a eu lieu le 22 février dernier, avant une période de vacances, et il était difficile pour elle de contacter un certain nombre de collègues. C'est la raison pour laquelle elle propose de reporter l'élection de cette personnalité extérieure à la prochaine CFVU.

*Le point est reporté.*

## 2-3 Election du/de la Vice-Président.e en charge de la CFVU

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*) et propose que Madame Isabelle MATHIEU prenne en charge cette vice-présidence.

**Madame MATHIEU** présente sa candidature en tant que vice-présidente en charge de la CFVU. Elle exprime tout d'abord ses remerciements à Madame François GROLLEAU pour la confiance qu'elle lui accorde en lui apportant son soutien. Elle a pleinement conscience des défis qui se présentent pour la communauté et la responsabilité qui sera la sienne si les membres l'honorent de leur confiance. Elle assure qu'elle s'y prépare très sérieusement depuis plusieurs mois. Son parcours est académique et marqué par l'engagement. Elle est docteure en histoire médiévale depuis 2009 et consacre ses recherches à l'histoire de la justice et des territoires angevins de la fin du Moyen-âge, et elle travaille actuellement sur le duc Louis 1<sup>er</sup> d'Anjou. La préparation de ce doctorat lui a permis d'acquérir une solide expérience d'enseignement. Elle a été chargée de cours en histoire médiévale mais également en histoire du droit et des institutions à la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers. Elle a poursuivi ensuite avec deux années d'ATER, en histoire du droit et des institutions à la faculté de droit de l'Université de Caen. Elle a ainsi acquis de multiples compétences pédagogiques. Ces années de thèse lui ont donné également le goût de l'engagement collectif en assumant plusieurs mandats électifs. Elle a été représentante élue des doctorants au conseil de son laboratoire, présidente de l'association des doctorants en histoire de l'Université d'Angers, représentante élue du Conseil scientifique de l'Université d'Angers dans le collège des doctorants. Depuis son recrutement en tant que MCF en histoire médiévale à l'Université d'Angers en 2010, elle continue de mener de front ces trois activités que sont l'enseignement, la recherche et les engagements collectifs. Elle a enseigné dans les trois années de licence, particulièrement en L1 qui est une année charnière entre le lycée et l'université. Elle a encadré et co-encadré des travaux de master et plusieurs thèses de doctorat. Elle porte ses missions de service public avec fierté et dévouement, et a un intérêt très sincère pour l'Université d'Angers, les étudiants accueillis et accompagnés, et les formations que les collègues font vivre au quotidien.

Cet intérêt et cet engagement pour l'Université d'Angers se sont reflétés dans la prise de multiples responsabilités. Elle a été responsable de toutes les années de licence d'histoire, ambassadrice d'un lycée de Cholet dans le cadre de la liaison lycée-université, directrice de son département, membre du conseil de son laboratoire, membre de la commission finances de sa composante et directrice adjointe de la faculté LLSH de 2017 en 2022, en charge de la pédagogie, de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle. C'est dans ce cadre qu'elle a aussi été amenée à être référente du projet Thélème pour sa composante, un Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) dont l'objectif était de réfléchir à la mise en œuvre des formations de licence. Cette année, son attention s'est un peu déportée sur le campus de Cholet qu'elle connaît bien puisqu'elle y enseigne depuis toujours, et elle y assure la codirection de la double licence droit-histoire, et assure la responsabilité d'une formation qui couple une L3 à une LP dédiée aux métiers de l'animation sociale, socio-éducative et culturelle. Elle participe également au comité licence-master en tant que membre élue et, dans le cadre des partenariats que porte l'Université d'Angers, elle préside la commission de validation des études de l'Institut Catholique de l'Ouest, et participe à la licence Humanités de l'IRCOM depuis plusieurs années. Ces diverses et nombreuses expériences ont été riches d'apprentissage et lui ont indéniablement permis de comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, de ses composantes, des campus délocalisés mais également d'identifier et de mesurer les besoins et les contraintes avec lesquelles il faut composer au quotidien.

Elle a une vision claire des missions qui incombent à la vice-présidente en charge de la CFVU. Animer et faire vivre cette vice-présidence sera façonner, avec les élus, la politique pédagogique au sens très large du terme, et dans un environnement particulièrement contraint. À ce titre, trois organes lui paraissent essentiels et complémentaires dans leurs missions. Le comité licence-master est un espace de discussions très libre, qui permet d'évoquer le fonctionnement, l'organisation des formations, de préparer les campagnes Parcoursup et Mon Master, d'élaborer l'offre de formation, d'évoquer les difficultés rencontrées, les problématiques spécifiques aux étudiants, et d'échanger sur les bonnes pratiques. Le second organe est le bureau de la CFVU qui permet la co-construction des ordres du jour de la CFVU. Le troisième organe est la commission plénière de la CFVU dont le rôle est de présenter les dossiers aux élus en vue de leur discussion, de débats, d'échanges avant une mise au vote. Il lui faudra également porter Thélème jusqu'à la prochaine accréditation, coordonner et soutenir la formation initiale et la formation continue en travaillant avec le service de l'alternance et de la formation professionnelle (SAFP) parce qu'il faut continuer d'accompagner le développement de l'apprentissage et de l'alternance. Il faudra aussi réfléchir aux modalités d'évaluation des formations, favoriser l'orientation des étudiants pour faciliter à terme leur insertion professionnelle. Elle souhaite donc s'investir en lien avec le service de l'insertion dans le projet Etoile, poursuivre l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants, sans oublier de favoriser les activités culturelles, sportives, sociales, associatives qui font toute la richesse de l'expérience étudiante angevine. La réussite de ces différentes missions nécessite une écoute attentive des besoins de la communauté étudiante, et elle s'y engage, ainsi qu'une collaboration étroite avec les acteurs universitaires en charge des services communs (SUAPS SSU, SUIO-IP, BU, service culture). Il lui faudra également travailler en étroite collaboration avec les différents vice-présidents qui sont au service de la réussite de l'Université d'Angers, parmi lesquels le vice-président chargé de l'accompagnement et de la transformation pédagogique, la vice-présidente chargée de l'international et de l'égalité, la vice-présidente chargée de la formation professionnelle, le vice-président chargé de la vie étudiante et de la vie des campus, la vice-présidente recherche pour renforcer la

connexion entre formation et recherche, et particulièrement en master, et le vice-président étudiant qui sera sa porte d'entrée vers les usagers et les étudiants élus dans les composantes.

La réussite de ces missions ne pourra bien évidemment se faire sans l'appui, l'expertise et le soutien des collègues qui travaillent en composante, dans les composantes délocalisées mais également au sein des trois pôles de la Direction des enseignements, de la vie étudiante et des campus (DEVEC), et en lien étroit et avec la confiance de la présidente et de son vice-président en charge du CA. Être vice-présidente CFVU c'est prendre en charge de nombreuses missions au sein de l'Université d'Angers mais c'est également avoir des relations avec l'extérieur, dont le rectorat avec lequel de nombreux dossiers sont discutés. Ensemble, elle croit qu'il est possible de faire rayonner l'Université d'Angers, ses diplômes de licence, de licence professionnelle, de master, ses DU. Elle croit qu'il est possible de travailler à rendre plus attractifs les masters, et continuer d'insister sur la qualité de l'accueil proposée aux étudiants primo-entrants, en reprise d'études, internationaux, bénéficiant d'un aménagement d'études, en situation de handicap, tout en respectant les spécificités des différentes composantes et des divers domaines d'études et des disciplines.

Elle s'engage à être pleinement au service de l'Université d'Angers et elle aura le souhait de venir à la rencontre et d'échanger avec les directions de composante et les directions de services communs sur les défis et les enjeux qui doivent être relevés. Elle sera opérationnelle pour accompagner la nouvelle campagne de Mon Master et prendre en main dans un mois Parcoursup. Le fonctionnement de ces deux plateformes est aujourd'hui globalement bien maîtrisé mais nécessite une veille constante, un travail important en amont avec toutes les phases de paramétrage, en aval avec toutes les phases de bilan, et des discussions régulières sur les capacités d'accueil. Elle n'oublie pas l'environnement, l'urgence climatique et les transitions. Ces sujets sont au cœur de nombreuses discussions au sein de l'établissement et des engagements en la matière ont été pris. Ses missions intégreront ces enjeux et feront l'objet d'échanges avec le vice-président en charge du CA qui est engagé sur toutes ces questions pour l'ensemble de l'établissement. Certaines composantes sont aujourd'hui capables d'être force de proposition en la matière et la gouvernance sera à l'écoute de ce qui est proposé. Il faut sans tarder faire face à cette urgence en réfléchissant dès à présent aux modalités d'intégration de ces questionnements dans les formations, et il faut essayer de rendre effectif l'engagement étudiant dans ce domaine. Ces questions permettront d'enclencher sereinement la réflexion sur la prochaine accréditation à horizon 2028 qui sera axée pour le cycle licence sur la traduction des formations en compétences. Cette accréditation sera précédée d'une classique phase d'autoévaluation, notamment de Thélème pour le cycle licence.

Elle croit à la force de l'intelligence collective. Certains sujets conduiront forcément à confronter des avis différents et à débattre avant de porter une position consensuelle, ce qui est une très bonne chose car l'Université est et doit demeurer un lieu d'expression libre dans le respect de chacun. Elle demeure convaincue que les élus de la CFVU sauront travailler tous ensemble dans l'intérêt des formations et des étudiants.

**Monsieur GINDRE** aimerait avoir plus de précisions sur le comité licence-master.

**Madame MATHIEU** explique qu'il s'agit d'une commission émanant de la CFVU qui permet d'engager la discussion de manière très libre sur les sujets qui sont ensuite portés en CFVU. Elle est composée de membres de droit en raison des fonctions qu'ils occupent. Il faudra

également élire deux membres de la CFVU et deux membres hors CFVU. Elle peut également faire appel à des experts sur tel ou tel dossier. L'instance ne prend pas de décision mais essaie de sonder les choses avant d'aller plus loin en CFVU.

**Madame GROLLEAU** identifie 22 commissions ou comités dans le règlement intérieur de l'Université d'Angers. Le vote pour intégrer le comité licence-master s'effectuera en ligne.

**Monsieur CAILLET** s'interroge sur la place des étudiants internationaux.

**Madame MATHIEU** indique que l'idée est de dire que l'Université d'Angers est un établissement qui fait une place à chacun par rapport à ses spécificités. Les profils étudiants sont différents, ce qui n'est pas du tout problématique.

**Monsieur GINDRE** aimerait connaître le rôle du bureau de la CFVU.

**Madame MATHIEU** explique que le bureau est une instance qui permet de coconstruire les ordres du jour et d'évoquer les sujets à discuter en CFVU. Elle s'engage aussi à faire en sorte que les délais de communication des documents aux élus soient raisonnables pour qu'ils puissent être consultés en amont de la CFVU.

Le vote est organisé.

**Madame Isabelle MATHIEU est élue Vice-présidente en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, sur proposition de la Présidente.**

Cette élection est acquise, suite à un vote à bulletin secret, avec 24 voix pour, 10 voix contre et 4 bulletins blancs.

## 2-4 Election du/de la Vice-Président.e Etudiants

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*) en indiquant que les candidatures à la vice-présidence étudiante devaient être déposées il y a une semaine. Cette élection se déroule à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, et à la majorité relative au tour suivant. Les candidats sont les suivants : Monsieur BARBAUD Ilyas (Fé2A – secteur DJEG) ; Monsieur FLACHAIRE Nathan (Union Étudiante – secteur ST) ; Monsieur LÉVÊQUE Arthur (UNEF – secteur LSHS). Elle propose que chaque candidat présente sa candidature.

Les discours transmis par Monsieur FLACHAIRE et Monsieur LÉVÊQUE sont disponibles en annexe.

**Monsieur BARBAUD** est étudiant en L3 droit, Président du BDE Droit de Cholet et souhaite intégrer l'année prochaine le Master droit public général au sein de l'Université d'Angers. Il s'est engagé au sein de la Fé2A pour plusieurs raisons : sa dimension apaisante et locale car c'est ainsi qu'il conçoit son engagement. De plus, il a été assez admiratif de tout ce qu'a pu faire la Fé2A depuis de nombreuses années pour lutter contre la précarité étudiante avec 1 lit pour une nuit et l'Agoraé qui est une épicerie solidaire qui bénéficie à 90 % d'étudiants de l'Université d'Angers. Son projet est axé autour de trois grandes idées : Innover et rétablir les courroies de transmission ; L'engagement étudiant ; La valorisation des campus délocalisés.

Les courroies de transmission sont les BDE, l'ensemble des associations étudiantes, les délégués de promotions, les vice-directeurs et directrices étudiants, etc. Il souhaite inclure tous ces interlocuteurs qui sont en contact permanent avec les étudiants. En tant que Président d'un BDE, il a pu constater que les étudiants qui avaient des idées et des doléances vont naturellement en parler à leur BDE ou délégué de promotion. Il veut créer un canal de discussion avec tous ces acteurs afin d'être en contact permanent avec eux et faciliter la remontée de différentes informations. Certaines UFR peinent parfois à avoir des candidats de délégué de promotion et il souhaite rendre ces rôles plus attractifs et plus valorisants, et que chacun et chacune d'entre eux bénéficie d'une formation en début d'année pour les aider à appréhender leur rôle essentiel. Un de ses objectifs est d'innover autour d'un parlement étudiant sans réel « pouvoir », mais qui permettrait de débattre, d'échanger et de proposer car il y a une réelle demande des étudiants de pouvoir s'exprimer. Celui-ci statuerait une fois par trimestre et sur un campus différent à chaque fois pour avoir une vision globale du ressenti de la communauté étudiante.

En termes d'engagement étudiant, il préconise une bonification, un peu sur le même principe que les E2O, afin de valoriser une pluralité d'engagements que ce soit au sein de l'Université (élus, délégués, membres d'un bureau associatif...) ou en dehors de l'Université (bénévole dans une association...). Il souhaite aller plus loin que le Régime Spécial d'Étude et souligne que l'objectif n'est pas de « donner des points » mais bien de valoriser et d'encourager. Il évoque également le budget participatif d'un montant de 100 000 €, ce qui représente une chance, et il faut porter à la connaissance des étudiants cette opportunité. Il souhaite être le porte-parole de ce projet car c'est au vice-président étudiant de prendre ses responsabilités dans ce genre de moments. Il propose aussi d'inclure les étudiants dans la transition écologique et souhaite que le budget participatif 2025 soit sur le thème du développement durable pour que la communauté étudiante imagine des campus plus écoresponsables. Le projet EU GREEN dispose d'objectifs très prometteurs et il voudrait le porter à la connaissance des étudiants car il est encore assez méconnu auprès d'eux et les encourager à s'intégrer dans les différents groupes de travail existants.

En termes de valorisation des campus délocalisés, il propose qu'une partie du budget participatif 2025 soit bloquée pour un projet dédié à l'un des campus délocalisés afin de les inclure complètement dans les projets proposés par l'Université d'Angers. Il souhaite institutionnaliser des rencontres entre professionnels et étudiants afin de leur permettre d'être davantage aidés dans leur orientation. Il a acquis la conviction qu'il faut écouter et donner les moyens aux campus délocalisés de s'adapter à leurs propres particularités et ne pas chercher à systématiquement reproduire ce qui est fait à Angers. En effet, chaque campus a ses spécificités comme Cholet avec ses problématiques d'horaires de bus après 19 heures, Saumur avec ses problématiques de restauration scolaire et d'imprimantes, Les Sables d'Olonne avec ses problématiques en matière de services de santé.

Il est prêt à travailler avec tous les élus de la CFVU pour les étudiants, à sortir de ces temps de clivages, à agir en toute indépendance, à rassembler la communauté étudiante, à monter au créneau pour elle quand cela sera nécessaire et seul l'intérêt des étudiants et des étudiantes guideront ses choix et prises de position.

**Monsieur FLACHAIRE** est actuellement en césure de son master de biologie-écologie à la faculté des sciences et entame sa cinquième année au sein de la communauté universitaire. Durant ces cinq années, il a eu l'occasion de bénéficier d'enseignements et

d'accompagnement de qualité qui y sont pour beaucoup dans les excellents taux de réussite dont l'Université d'Angers peut se réjouir. Ces cinq années ont été celles d'ouvertures, de rencontres, d'échanges et de métissage qui font l'identité de l'université. Il a également eu l'occasion de s'engager à plusieurs reprises dans le milieu associatif universitaire qui est essentiel, riche et diversifié, mais également dans le mouvement syndical au travers duquel il a eu l'honneur d'informer, de défendre et de représenter cette communauté. C'est ainsi qu'il lui est apparu ce qui doit être le sens de son engagement, à savoir servir la communauté avec l'espoir qu'elle relèvera collectivement les défis qui l'attendent. Ce service public, dans sa promesse d'universalité et d'égalité, a pour vocation de mettre en place une transition vers une université plus démocratique, plus solidaire, plus écologique et plus émancipatrice. Cette vision s'appuie sur un programme ambitieux mais cohérent, autour duquel il faut se rassembler pour permettre collectivement sa réalisation.

La question de la transition démocratique est essentielle à la réalisation de cette ambition collective. Pour cela, il ne faut pas se disperser mais rassembler la communauté et susciter l'adhésion. Les récentes élections ont démontré que la communauté est intensément divisée et que nul ne peut se prévaloir de la majorité. Il faut transformer cette situation en opportunité de développer collectivement le sens du dialogue, du lien, pour construire les consensus. C'est pourquoi il souhaite que la communauté soit régulièrement consultée sur les grandes orientations que prend l'Université et sur les décisions fondamentales qui concernent sa communauté. L'idée n'est pas de paralyser le fonctionnement de l'Université ou de court-circuiter ses institutions par des référendums répétés, mais d'organiser périodiquement et de manière pragmatique le temps du débat, de l'échange en consultant directement la communauté. Cela passera également par la facilitation et le développement des initiatives, institutionnelles ou non, de dialogue et de débat, telles que des assemblées générales, qui permettent l'initiative, ou par la mise en place d'un budget participatif par et pour la communauté où chacun et chacune pourra proposer des projets/initiatives dont le budget sera accordé sur décision directe de la communauté. Cette adhésion collective ne peut passer que par l'acceptation de chacune et chacun dans sa singularité.

La construction d'une université toujours plus ouverte et exempte de discriminations sera l'une des priorités de son mandat. La cellule dédiée à la lutte contre les violences, discriminations et harcèlement doit être davantage visible et identifiée par l'ensemble de la communauté car elle est un moyen privilégié de lutter contre ces comportements. L'Université portera également davantage de projets et de campagnes thématiques contre les discriminations. Cela ne pourra se faire sans la participation du tissu associatif étudiant qui est bien souvent sollicité par la communauté étudiante sur ces sujets. Il faut également construire une université qui accueille chacune et chacun sans distinction et qui lutte à ce titre contre la précarité étudiante qui est l'un des premiers freins à la réussite universitaire et à l'épanouissement étudiant. Son projet est celui de la création d'une épicerie de produits alimentaires et d'hygiène, gratuite et ouverte à toutes et tous sans distinction. Il propose que celle-ci soit portée directement par l'Université afin d'éviter les intérêts partisans qui peuvent freiner sa mise en place. Dans l'attente de sa réalisation, il soutiendra toutes les initiatives allant dans le sens d'une lutte efficace contre la précarité. Une université qui accueille chacune et chacun, c'est une université qui accueille les autres et il considère que le statut étudiant est indifférent de la nationalité et doit offrir les mêmes droits indifféremment de celle-ci. Il faut accentuer l'intégration des étudiants internationaux et identifier les problématiques particulières qui freinent leur réussite afin

d'y remédier efficacement. Il n'est pas possible de tolérer plus longtemps que les étudiants et étudiantes des campus délocalisés soient relégués à une considération de seconde zone car n'ayant pas un accès aussi simple qu'à Angers aux services communs ou à d'autres services issus du CROUS.

Cette acceptation collective permettra d'aborder sereinement toutes les transitions auxquelles il faudra faire face dans les prochaines années, à commencer par la transition écologique qui est le défi majeur de notre siècle. Les enjeux de rénovation thermique et d'économies d'énergie sont connues de toutes et tous mais ils doivent être accompagnés de changements radicaux des modes de vie, de consommation, de travail et d'étude pour tendre vers une communauté plus verte et plus sobre. À ce titre, il faut intégrer les enjeux environnementaux directement dans les maquettes de formation. Il propose également d'accélérer la végétalisation des campus et le déploiement de mobilier pour profiter des extérieurs, y développer des éco-jardins et agir concrètement en faveur de la biodiversité présente sur les campus. Tout le monde n'est pas égal face aux changements climatiques et il est nécessaire d'aider chacune et chacun dans ses efforts, notamment financièrement. Il souhaite qu'un dialogue soit engagé sans délai avec la Métropole pour tendre à la gratuité des transports en commun, ou du moins réfléchir collectivement à une adaptation des formules d'abonnement, à la facilitation d'accès à des moyens de transports alternatifs à la voiture et mettre en avant le plan vélo de la ville. Ces transitions permettront de se recentrer sur la mission première de l'Université qu'est la transmission des savoirs. De par sa promesse d'universalité, l'Université d'Angers ne saurait connaître de baisse de ses capacités d'accueil et il faut au contraire tendre à leur augmentation pour offrir à chacune et à chacun l'accès aux savoirs et à la réussite qui sont au cœur du pacte républicain. Ce mandat sera celui de tous les défis mais par un travail commun il peut être celui de toutes les audaces.

**Monsieur LEVÊQUE** indique que la CFVU doit décider aujourd'hui de comment les étudiants de l'Université d'Angers seront représentés pour les deux prochaines années. Les trois candidats ont construit des programmes riches et qui, s'ils sont appliqués correctement, pourront changer la vie de tous les étudiants de l'Université. Il aurait aimé pouvoir prendre un temps avec chacun et chacune et pouvoir discuter plus longuement des sujets qui leur tiennent à cœur. Il n'a reçu que des retours positifs sur son programme et il espère sincèrement pouvoir mettre en place les projets construits pour et avec les étudiants de l'Université d'Angers pour qu'ils puissent avoir un parcours universitaire sans stress au quotidien et étudier dans une université engagée contre les discriminations, pour qu'ils puissent « Réussir avec l'UA », « Notre Université » !

Il se présente en tant qu'étudiant, avec maintenant deux années d'engagement, d'expérience sur l'ensemble des campus de l'Université. Il a eu l'occasion d'aller à la rencontre de la communauté dans les différents UFR et il a construit avec l'ensemble des personnes s'en étant saisi un programme avec les points majeurs qui ont été remontés par l'ensemble des acteurs de l'université. Il est d'ailleurs satisfait de voir que les programmes se font échos et que les priorités sont similaires, que ce soit dans la question des transports, du bien-être sur les campus pour l'Union Étudiante ou bien la nécessité d'entretenir des rapports amicaux entre les associations, une délocalisation des services de l'université pour la Fé2A et dans l'ensemble une meilleure démocratie étudiante, plus d'attention aux campus délocalisés et la lutte contre la précarité. Il constate la grande voie de la coopération qui s'ouvre afin d'offrir aux étudiantes et étudiants un avenir radieux au sein de l'Université d'Angers. Alors certes, aujourd'hui, les trois candidats se présentent

avec un programme différent. Mais il espère qu'à la minute où ces élections seront terminées, le travail en commun reprendra afin de permettre, rapidement, que l'Université puisse avancer dans le sens de tous les étudiants, afin de saisir l'idée la plus naturelle et la moins pervertie par de longues préparations politiques.

Un point qu'il a gardé en dehors de sa profession de foi est celui des conseillères ou conseillers étudiants. Leur rôle serait très simple puisqu'ils seraient le porte-voix auprès de l'ensemble des étudiants auprès desquels ils auront été élus et auraient comme rôle de trouver avec le vice-président un moyen de réaliser les projets phares des programmes respectifs. Selon lui, un vice-président étudiant est avant tout fédérateur. Son but est donc de rassembler, autant les usagers avec le reste de l'Université d'Angers que les usagers entre eux. Il tient à ce que l'ensemble des groupes élus coopèrent. Les trois candidats représentent 88,22 % des étudiants qui se sont exprimés lors des élections.

Il fera en sorte d'être un Vice-président étudiant attentif à la coopération entre les organisations. Il souhaite le débat et la mise en place de projets en commun pour une réelle portée démocratique. Il s'engage à défendre l'ensemble des étudiantes et étudiants, à porter attention à la moindre problématique qui lui sera remontée et il se montrera fort d'une grande adaptabilité afin d'être à la hauteur des défis et problématiques actuels.

Il terminera son discours en parlant d'ambition. L'UNEF et lui-même sont conscients des enjeux de cette élection et feront en sorte que les projets soient défendus et portés. La vice-présidence étudiante est une des clefs du trousseau qui serait utile pour mettre en œuvre les projets proposés mais il conservera sa détermination même sans celle-ci et agira avec la volonté de défendre l'ensemble de la communauté universitaire pour leur permettre d'avoir les meilleures conditions d'études et de travail, le temps de leur passage au sein de l'Université d'Angers. Il faut faire en sorte que l'université soit un lieu d'émancipation et d'épanouissement, continuer à montrer l'Université d'Angers comme une université compétente et attractive. Il portera les projets qui lui semblent justes et pertinents, à commencer par suivre la gouvernance jusqu'à la rue Descartes, à Paris, afin de saluer la ministre et lui parler de budget.

**Monsieur WALSH DE SERRANT** aimerait avoir davantage de précisions sur le rôle et l'intérêt du parlement étudiant.

**Monsieur BARBAUD** explique que le but est de créer une structure qui rassemble. Se réunir, discuter et échanger constituent la première volonté des étudiants. Il ne s'agit pas de créer quelque chose de clivant, d'où sa proposition qu'il n'y ait pas de pouvoirs au sein de ce parlement étudiant.

**Monsieur FLACHAIRE** estime que le parlement étudiant n'est pas une mauvaise idée mais existe déjà sous la forme d'assemblées générales. Elles n'ont pas de pouvoirs mais permettent d'avoir une délégation pour engager des actions concrètes. Pour autant, le parlement étudiant peut servir d'interlocuteur entre les étudiants et les conseils centraux et autres commissions.

**Madame HOCQUET** souhaite revenir sur la question de la participation étudiante qui constitue un véritable enjeu et la question de la valorisation des engagements des étudiants. Elle constate que les représentants étudiants rencontrent parfois des difficultés pour se mobiliser dans l'ensemble des instances auxquelles ils sont conviés. Elle a entendu

des propositions très concrètes concernant la redescende des informations vers les étudiants, avec cette idée d'assemblée générale. Elle n'a pas compris ce que l'UNEF comptait mettre en place pour redescendre l'information auprès des étudiants. Elle n'a pas trop bien compris non plus le rôle du parlement étudiant et s'il rassemblerait l'ensemble des étudiants volontaires ou plutôt par campus, par composante...

**Monsieur LEVÊQUE** estime qu'il existe deux façons pour faire redescendre les informations, à travers les élus, ou à travers l'Université de manière neutre. Il propose d'utiliser l'ENT qui est un outil fonctionnel, avec le dépôt des procès-verbaux des conseils par exemple.

**Monsieur FLACHAIRE** rejoint la proposition de Monsieur LEVÊQUE pour créer un onglet sur l'ENT afin de faciliter la circulation d'informations entre les conseils et les étudiants. Cependant, l'ENT ne constitue pas la principale ouverture car de nombreux étudiants ne consultent pas les mails qu'ils reçoivent. Les services et les composantes peuvent utiliser très facilement les réseaux sociaux pour transmettre les informations. L'idée est d'agir de manière collective pour assurer une neutralité dans les informations transmises auprès des étudiants.

**Monsieur BARBAUD** propose qu'un travail s'effectue en amont du parlement étudiant et qu'il soit organisé sur un campus différent. Il souhaite s'appuyer sur les délégués de promotion pour sonder au préalable les différentes UFR afin d'aborder les questions les plus pertinentes lors de ces sessions. Aucun campus ne doit être exclu pour mobiliser toute la communauté étudiante.

**Madame BAGLIN** note que l'un des candidats a insisté sur l'invisibilité de la cellule VDH et elle aimerait connaître les propositions des candidats pour qu'elle soit plus visible auprès des étudiants.

**Monsieur BARBAUD** souhaite amener déjà le sujet au parlement étudiant et s'appuyer sur des relais au sein des composantes. Le vice-président étudiant ne peut pas tout faire tout seul, d'où l'importance de bien s'entourer et de communiquer les informations avec différentes courroies de transmission pour que tout le monde ait connaissance de ce genre de cellule.

**Monsieur LEVÊQUE** explique que l'UNEF redirige régulièrement les étudiants vers cette cellule VDH qui est compétente et performante. L'idée est de la promouvoir sur les réseaux sociaux voire directement lors des cours par les enseignants. Il s'agit de faire en sorte que les étudiants connaissent l'ensemble des dispositifs qui sont à leur disposition au sein de l'Université d'Angers.

**Monsieur FLACHAIRE** rejoint les propos de ses camarades et souhaite promouvoir cette cellule auprès des étudiants.

**Monsieur PERROCHEAU** constate que les trois candidats ont indiqué que l'université était un lieu d'émancipation mais souligne aussi qu'il s'agit d'un lieu de politisation. Le poste de vice-président étudiant est éminemment politique et il a remarqué, lors des dernières élections, une présence accrue de l'extrême-droite et de ses idées, par l'intermédiaire de tracts qui pouvaient contenir son lot de fausses informations ou de contre-vérités, notamment au sujet des étudiants internationaux. Il s'interroge sur les projets que les trois

candidats souhaitent porter pour lutter contre la diffusion de ces idéologies qui peuvent être parfois pénalement répréhensibles.

**Monsieur FLACHAIRE** a abordé la question de l'émancipation indirectement et pense que le fait d'être élu constitue une forme de politisation. Certaines idées sont effectivement punissables et il faut lutter contre leur diffusion qui freine le développement de la communauté.

**Monsieur BARBAUD** pense qu'il faut donner la parole aux étudiants et faire en sorte que ces idées ne se propagent pas. La Fé2A a d'ailleurs toujours été vigilante à ce genre de choses. Il estime que les étudiants se tournent vers ces idées à cause d'un certain sentiment d'abandon. Il faut donc arriver à mobiliser la communauté étudiante et à leur montrer que l'Université est proche d'eux localement, ce qui pourrait changer la donne.

**Monsieur LEVÊQUE** évoque le festival étudiant contre le racisme et les discriminations, projet historique de l'UNEF qu'elle souhaite mettre en place dans les universités. L'objectif est de faire en sorte que le milieu universitaire se saisisse de ces questions, à savoir les chercheurs, les doctorants, les associations étudiantes, les organisations, etc. qui viendraient sur les campus pour discuter de ces questions (conférences, tables rondes, village des associations...) tout en conservant un côté festif. Le fait que le Rassemblement National atteigne le deuxième tour de l'élection présidentielle démontre un problème de communication. Il ne faut pas répandre la haine ou des idées racistes au sein d'une université qui est un lieu d'émancipation et agréable à vivre.

**Madame GROLLEAU** propose de procéder au vote.

À l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants :

**Ilyas BARBAUD : 19 voix pour**  
**Nathan FLACHAIRE : 6 voix pour**  
**Arthur LEVÊQUE : 10 voix pour**  
**3 votes blancs**

Monsieur Ilyas BARBAUD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire au premier tour, est élu Vice-Président Étudiants.

Le vote a été réalisé à bulletin secret.

## 2-5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*). Le bureau de la CFVU participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions de la CFVU. Il est notamment composé d'un ou d'une représentante enseignante chercheuse, enseignante ou chercheuse par champ de formation, sur proposition de la Présidente parmi les membres de la CFVU. Sont également invités au Bureau de la CFVU :

- Le/la Vice-président.e en charge de la CFVU ;
- Le/la Vice-président.e culture des initiatives et de la communication ;
- Le/la Vice-président.e délégué.e aux relations avec les milieux économiques ;
- Le/la Vice-président.e délégué.e à l'innovation pédagogique ;
- Le/la Vice-président.e étudiants
- Le/la directeur.rice général des services ;

- Le/la directeur.rice des études et de la vie étudiante.

Madame GROLLEAU propose la désignation des membres suivants :

- Madame Laëtitia LANGLOIS, pour le domaine Arts, Lettres et Langues,
- Madame Isabelle MATHIEU, pour le domaine Sciences Humaines et Sociales,
- Monsieur Christophe MAUREL, pour le domaine Droit, Economie et Gestion,
- Madame Sandrine TRAVIER, pour le domaine Sciences et Technologies,
- Madame Isabelle BAGLIN, pour le domaine Santé.

**Monsieur CAILLET** aimerait que les cinq personnes concernées se présentent à nouveau.

**Madame BAGLIN** est MCF en chimie thérapeutique et a aussi été assesseure à la pédagogie pendant 7 ans au sein du département de pharmacie. Elle a notamment mis en place la commission de suivi des étudiants en difficulté. Elle est également rattachée au laboratoire SONAS pour la partie recherche.

**Madame TRAVIER** est enseignante-chercheuse en biologie végétale, rattachée à l'IRHS pour la partie recherche, et directrice adjointe de la Faculté des sciences, en charge de la pédagogie et de l'accompagnement des étudiants. Elle était déjà élue à la CFVU et faisait partie du bureau auparavant. Elle serait ravie de poursuivre son investissement au service des étudiants.

**Monsieur MAUREL** est PU en gestion dans le domaine Droit, Eco-Gestion. Il est membre du GRANEM et est également membre du bureau de l'IAE. Il est responsable de la commission de validation des acquis de l'expérience et ses travaux de recherche portent principalement sur le secteur public.

**Madame LANGLOIS** est MCF en Histoire et civilisation britannique au département de LEA et membre du 3L.AM. Elle a dirigé le département LEA pendant 9 ans, ce qui lui a permis de bien connaître le fonctionnement de sa composante et de se familiariser avec toutes les questions pédagogiques. En termes de recherche, elle travaille sur les populismes d'extrême-droite et les nationalismes européens.

**Monsieur LEVÊQUE** note que Madame MATHIEU est vice-présidente CFVU et en même temps membre du bureau pour le Domaine Sciences Humaines et Sociales.

**Madame MATHIEU** explique qu'il n'y avait aucune autre candidature au sein de ce domaine.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la proposition de la Présidente de désigner :

- Madame Laëtitia LANGLOIS, pour le domaine Arts, Lettres et Langues,
- Madame Isabelle MATHIEU, pour le domaine Sciences Humaines et Sociales,
- Monsieur Christophe MAUREL, pour le domaine Droit, Economie et Gestion,
- Madame Sandrine TRAVIER, pour le domaine Sciences et Technologies,
- Madame Isabelle BAGLIN, pour le domaine Santé.

Cette désignation est adoptée à la majorité avec 25 voix pour, 7 voix contre et 6 bulletins blancs.

Le vote a été réalisé à bulletin secret.

## 2-6 Information sur les élections à venir aux conseils de gestion des services communs

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*) et liste toutes les élections à venir au sein des conseils de gestion des services communs et des commissions permanentes :

- SUAPS : 2 enseignants-chercheurs inscrits au SUAPS ; 1 BIATSS inscrit au SUAPS ; 4 étudiants inscrits au SUAPS
- SCAFOP : 1 personnel CFVU ; 1 étudiant
- SUIO-IP : 2 enseignants-chercheurs CFVU ; 1 BIATSS CFVU ; 2 étudiants
- SSU : 2 enseignants-chercheurs élus aux conseils centraux ; 1 BIATSS élus aux conseils centraux ; 2 étudiants
- UA-Culture : 8 étudiants UA (1 par composante)
- Commission des relations internationales : 1 enseignant-chercheur CFVU ; 1 BIATSS CFVU ; 1 étudiant UA
- Commission permanente du numérique : 1 représentant CFVU ; 2 étudiants UA
- Commission vie de l'établissement : 1 enseignant-chercheur CFVU ; 1 BIATSS CFVU ; 2 étudiants CFVU
- Commission d'évaluation des formations : 2 enseignants-chercheurs UA ; 1 BIATSS UA ; 3 étudiants UA
- Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante : 3 enseignants-chercheurs UA ; 3 étudiants
- Comité de suivi Licence-Master : 2 enseignants-chercheurs UA ; 2 enseignants-chercheurs CFVU ; 1 BIATSS UA ; 1 BIATSS CFVU ; 4 étudiants UA ; 2 étudiants CFVU
- Cellule d'aide sociale étudiante : 2 étudiants UA
- Commission césure : 2 enseignants-chercheurs CFVU ; 1 BIATSS UA ; 2 étudiants CFVU
- Cellule VDH : 2 enseignants-chercheurs UA ; 2 étudiants UA ; 2 étudiants doctorants UA

Madame GROLLEAU annonce que les candidatures doivent être déposées avant le 5 avril 2024. Les élections auront lieu les 10 et 11 avril 2024 pour un dépouillement le 12 avril 2024.

## 2-7 Information sur les élections à venir aux commissions permanentes

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*). Voir point précédent.

## 2-8 Rappel sur les élections à venir aux sections disciplinaires de l'établissement

**Madame GROLLEAU** présente ce point (*cf. diaporama de séance*) et informe que l'élection aura lieu demain après-midi en Conseil académique. Les candidatures peuvent être transmises jusqu'en début de séance. Il s'agit de constituer les deux sections disciplinaires, l'une compétente à l'égard des enseignants, pour les manquements aux obligations statutaires des enseignants et l'autre compétente à l'égard des usagers, pour les fraudes ou tentatives de fraudes à l'inscription ou à l'examen, ainsi que les atteintes au bon fonctionnement, à l'ordre ou la réputation de l'Université. Elle rappelle que le bon fonctionnement des sections disciplinaires est indispensable au bon fonctionnement de l'Université d'Angers.

Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

- 4 sièges à pourvoir pour le PU ou personnels assimilés (parité requise)
- 4 sièges à pourvoir pour les MCF, ou personnels assimilés titulaires (parité requise)
- 8 sièges à pourvoir pour les étudiants.es (parité requise)

Il n'est pas possible d'être membre de la section disciplinaire des usagers et de la cellule violences, discriminations et harcèlement.

Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

- 4 sièges à pourvoir pour les PU ou personnels assimilés (parité requise)
- 4 sièges à pourvoir pour les MCF, ou personnels assimilés titulaires (parité requise)
- 2 sièges à pourvoir pour les représentants titulaires des « autres enseignants » (parité requise)

**Monsieur PERROCHEAU** aimerait savoir si la constitution de l'ordre du jour de la CFVU est une compétence unique du bureau ou s'il est possible que les membres de la CFVU effectuent une proposition sur un point qui pourrait être abordé en séance.

**Madame MATHIEU** est favorable à ce que les membres de la CFVU fassent remonter certains points à aborder s'ils le souhaitent et suggère de lui transmettre les propositions par mail.

**Madame GROLLEAU** signale aussi qu'un bureau est à disposition des membres de la CFVU et les demandes d'ajout de points à l'ordre du jour peuvent aussi leur être adressées. Il serait intéressant que les bureaux aient lieu au moins 15 jours avant la CFVU pour que les membres aient les documents au moins une semaine à l'avance.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame GROLLEAU clôt la séance à 17h.

[La Présidente de l'Université d'Angers](#)

*Françoise GROLLEAU*

### **3. Annexe 1 : discours des candidats à la Vice-présidence Étudiante**

**Candidature à la vice-présidence étudiante de l'Université d'Angers**

Mesdames et messieurs les commissionnaires  
Chères et chers professeurs,  
Chères enseignantes et chers enseignants,  
Chères et Chers collègues,

c'est aujourd'hui avec le sens du devoir et de l'engagement que je vous fait part de ma candidature à la vice-présidence étudiante de l'université d'Angers. Actuellement en césure de mon master de biologie-écologie à la faculté des sciences, j'entame ma cinquième année au sein de notre communauté universitaire. Durant ces cinq années, j'ai eu l'occasion de bénéficier d'enseignements et d'accompagnement de qualité qui y sont pour beaucoup dans nos excellents taux de réussite dont nous ne pouvons que nous réjouir. Ces cinq années ont été celles d'ouverture, de rencontres, d'échanges et de métissage qui font l'identité de notre université. J'ai également eu l'occasion de m'engager à plusieurs reprises dans le milieu associatif universitaire qui est essentiel, riche et diversifié, mais également dans le mouvement syndical au travers duquel j'ai l'honneur d'informer, de défendre et de représenter cette communauté.

C'est ainsi que m'est apparu ce qui doit être le sens de mon engagement : servir; servir notre communauté avec l'espoir que nous relèverons collectivement les défis qui nous font face. Ce service public, dans sa promesse d'universalité et d'égalité, a pour vocation de mettre en place une transition vers une université plus démocratique, plus solidaire, plus écologique et plus émancipatrice. Cette vision s'appuie sur un programme ambitieux mais cohérent, autour duquel nous devons nous rassembler pour permettre collectivement sa réalisation.

La question de la transition démocratique est essentielle à la réalisation de cette ambition collective. Pour cela, nous ne pouvons nous disperser, au contraire nous devons rassembler notre communauté et susciter l'adhésion. Les récentes élections ont démontré que notre communauté est intensément divisée et que nul ne peut se prévaloir de la majorité. Mais nous pouvons transformer cette situation en opportunité de développer collectivement le sens du dialogue, du lien, pour construire les consensus. C'est pourquoi nous souhaitons que notre communauté soit régulièrement consultée sur les grandes orientations que prend l'université et sur les décisions fondamentales qui nous concernent. L'idée n'étant pas de paralyser le fonctionnement de notre université ou de court-circuiter ses institutions par des référendums répétés, mais au contraire d'organiser périodiquement et de manière pragmatique le temps du débat, de l'échange en consultant directement notre communauté. Cela passera également par la facilitation et le développement des initiatives, institutionnelles ou non, de dialogue et de débat, telles que des assemblées générales, qui permettent l'initiative; ou par la mise en place d'un budget participatif par et pour notre communauté où chacun et chacune pourra proposer des projets/initiatives dont le budget sera accordé sur décision directe de notre communauté.

Cette adhésion collective ne peut passer que par l'acceptation de chacune et chacun dans sa singularité. La construction d'une université toujours plus ouverte et exempte de discriminations sera l'une des priorités de mon mandat. La cellule dédiée à la lutte contre les violences, discriminations et harcèlement doit être davantage visible et identifiée par l'ensemble de notre communauté car elle est un moyen privilégié de lutte contre ces comportements. Notre université portera également d'avantage de projets et de campagnes thématiques contre les discriminations. Cela ne pourra se faire sans la participation de notre tissu associatif étudiant qui est bien souvent sollicité par la communauté étudiante sur ces sujets. Nous devons également construire une université qui accueille chacune et chacun sans distinction et à ce titre qui lutte contre la précarité étudiante qui est l'un des premiers freins à la réussite universitaire et à l'épanouissement étudiant. Notre projet est celui de la création d'une épicerie de produits alimentaires et d'hygiènes, gratuite et ouverte à toutes et tous sans distinction. Nous souhaitons que celle-ci soit portée directement par l'université afin d'éviter les intérêts partisans qui peuvent freiner sa mise en place. Dans l'attente de sa réalisation, nous soutiendrons toutes les initiatives allant dans le sens d'une lutte efficace contre la précarité. Une université qui accueille chacune et chacun, c'est une université qui accueille les autres et nous considérons que le statut étudiant est indifférent de la nationalité et doit offrir les mêmes droits indifféremment de celle-ci. Nous devons accentuer l'intégration des étudiants internationaux et identifier les problématiques particulières qui freinent leur réussite afin d'y remédier efficacement. Nous ne pouvons également tolérer plus longtemps que les étudiants et étudiantes de nos campus délocalisés soient relégués à une considération de seconde zone car n'ayant pas un accès aussi facile qu'à Angers à nos services communs ou à d'autres services issus du CROUS.

Cette acceptation collective nous permettra d'aborder sereinement toutes les transitions auxquelles nous devons faire face dans les prochaines années, à commencer par la transition écologique qui est le défi majeur de notre siècle. Les enjeux de rénovation thermique et d'économie d'énergie sont connues de toutes et tous mais elles doivent être accompagnées de changements radicaux de nos modes de vie, de consommation, de travail et d'étude pour tendre vers une communauté plus verte et plus sobre. A ce titre nous devons intégrer les enjeux environnementaux directement dans nos maquettes de formation. Nous devons également accélérer la végétalisation de nos campus et le déploiement de mobilier pour profiter des extérieurs, y développer des écojardins et agir concrètement en faveur de la biodiversité présente sur nos campus. Nous le savons, nous ne sommes pas tous égaux face aux changements climatiques et nous devons aider chacune et chacun dans ses efforts, notamment financièrement. Nous souhaitons qu'un dialogue soit engagé sans délai avec la métropole pour tendre à la gratuité des transports en commun, ou du moins réfléchir collectivement à une adaptation des formules d'abonnement, à la facilitation d'accès à des moyens de transports alternatifs à la voiture et mettre en avant le plan vélo de la ville.

Ces transitions nous permettront de nous recentrer sur la mission première de l'université qu'est la transmission des savoirs. De par sa promesse d'universalité, l'université ne saurait connaître de baisse de ses capacités d'accueil et nous devons au contraire tendre à leur augmentation pour offrir à chacune et à chacun l'accès aux savoirs et à la réussite qui sont au cœur de notre pacte républicain.

Ce mandat sera celui de tous les défis mais par un travail commun il peut être celui de toutes les audaces.

Mesdames, Messieurs,

Chers élus de la Commission de formation et de vie universitaire,

Aujourd'hui, **si on se présente tous les trois devant vous**, c'est pour que vous choisissiez le **prochain VPE de l'université**. Vous décidez aujourd'hui de comment **les étudiants de l'université d'Angers seront représentés pour les deux prochaines années**. Nous avons, tous les trois, construit des programmes riches et qui, si nous les **appliquons correctement, pourront changer la vie de tous les étudiants de l'université**. Pour ma part, j'ai essayé de tous vous rencontrer. **J'aurai adoré pouvoir prendre un temps avec chacun et chacune d'entre vous et pouvoir discuter plus longuement des sujets qui vous portent à cœur**. Je n'ai reçu que du positif autour de mon programme que je vous ai transmis et j'espère sincèrement qu'on pourra, qu'importe le résultat d'aujourd'hui, **mettre en place les projets construits pour et avec les étudiants de l'UA**. Pour qu'ils puissent avoir un **parcours universitaire sans stress au quotidien** et pour qu'ils puissent **étudier dans une université engagée contre les discriminations**. Pour qu'ils puissent **"Réussir avec l'UA", notre université !**

Je me présente devant vous en tant qu'étudiant, avec maintenant **deux années d'engagement, d'expérience sur l'ensemble des campus de l'Université**. J'ai eu l'occasion d'aller à la **rencontre de la communauté dans nos différents UFR** et j'ai **construit avec l'ensemble des personnes s'en étant saisie un programme avec les points majeurs** qui ont été remontés par **l'ensemble des acteurs de l'université**. Je suis d'ailleurs satisfait de voir que **nos programmes se font échos** et que nos priorités sont similaires. Que ce soit dans la **question des transports, du bien être sur les campus pour l'Union Étudiante** ou bien la nécessité **d'entretenir des rapports amicaux entre les associations, une délocalisation des services de l'université pour la Fé2A** et bien sur dans l'ensemble une meilleure **démocratie étudiante, plus d'attention à nos campus délocalisés**

**et la lutte contre la précarité** qui nous touche au quotidien. On ne peut donc que constater **la grande voie de la coopération** qui s'ouvre devant nous afin d'offrir aux étudiantes et étudiants **un avenir radieux au sein de l'université d'Angers**. Alors certes, aujourd'hui, nous nous présentons face à vous avec un programme différent. Mais **j'espère qu'à la minute où ces élections seront terminées**, nous reprendrons le travail en commun afin de permettre, rapidement, à ce que **l'université puisse avancer dans le sens de tous les étudiants**. Afin de saisir l'idée la plus naturelle et la moins pervertie par de longue préparation politique. **Il y a un point que j'ai gardé en dehors de ma profession de foi** mais dont j'ai déjà touché quelques mots à **l'ensemble des élu.e.s qui m'ont rencontré**. Je les remercie d'ailleurs encore une fois de ce temps accordé et de m'avoir permis d'étoffer mes idées et mon programme face à eux et je suis impatient de rencontrer ceux avec qui je n'ai pas eu la chance de discuter. Cette idée dont je vous parlais, est **celle des conseillères ou conseillers étudiants**. Leur rôle serait très simple, cet.te élu.e.s **serait le porte voix auprès de l'ensemble des étudiants desquels il ou elle a été élu.e.s** et aurait comme rôle **de trouver avec le VPE un moyen de réaliser les projets phares de nos programmes respectifs**. Selon moi, un **Vice Président Étudiant est avant tout fédérateur**.

Son but est de rassembler.

Autant les **usagers avec le reste de l'université d'Angers** que les **usagers entre eux**. Je tiens à ce que l'ensemble des **groupes élu.e.s coopèrent**. Nous représentons, à nous trois, en tant que candidat, 88,22% des étudiants qui se sont exprimés lors des élections. Nous devons nous tenir à notre programme et **faire en sorte que l'Université d'Angers soit un lieu d'inclusion**.

Je ferais en sorte d'être celui de **la coopération entre les organisations**, je souhaite le débat, je souhaite la mise en place de **projet en commun pour une réelle portée démocratique**. Vous avez lu dans mon programme mes

motivations et **comment nous souhaitons une mise en place de l'ensemble des dispositifs** qui nous semblent essentiels dans notre vie universitaire.

Je m'engage à défendre **l'ensemble des étudiantes et étudiants**, à porter attention à la **moindre problématique qui me sera remonté** et qu'au-delà de défendre tout ce qui est présent dans mon programme, **je me montrerai fort d'une grande adaptabilité** afin d'être à la hauteur **des défis et problématiques que nous ne connaissons pas encore**.

Je finirais mon discours en vous parlant **d'ambition**. Si vous avez pris le temps de lire nos profession de foi, vous avez pu trouver dans la mienne des projets détaillés, s'appuyant sur des chiffres, des réflexions, une mise en avant des **problématiques étudiantes**. L'UNEF et moi-même sommes **conscients des enjeux** de cette élection et nous ferons en sorte que quelque en soit l'issue nos projets **soient défendu et portés par chacun d'entre nous autant dans ce conseil qu'en dehors**. La Vice Présidence Étudiante est une des **clefs du trousseau** qui nous serait utile mais nous **conservons cette détermination même sans celle ci** et nous **agissons avec la volonté de défendre l'ensemble de la communauté universitaire** et leur permettre **d'avoir les meilleurs conditions d'étude et de travail, le temps de leur passage au sein de l'UA**. Nous avons le même but, faire en sorte que l'université soit un lieu **d'émancipation et d'épanouissement**, faire en sorte de continuer à montrer **l'UA comme une université compétente, attractive**. Nous nous joindrons à l'ensemble des projets qui nous semblent justes et pertinents à **commencer par être prêt à vous suivre jusqu'à la rue Descartes, à Paris, afin de saluer la ministre et lui parler de budget**.

**Je m'en remets bien évidemment à votre vote.**

**Je vous remercie de votre attention.**

#### **4. Annexe 2 : diaporama de séance de la CFVU du 12 mars 2024**

# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 mars 2024

## **Ordre du jour :**

1. Informations
2. Affaires générales et statutaires

# 1. Informations

## 1-1 Présentation des membres élus à la CFVU

# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège A

- M. Philippe LE GALL (DJEG)
- M. Christophe MAUREL (DJEG)
- Mme Cécile MEYNARD (LSHS)
- Mme Manuelle PELOILLE (LSHS)
- M. Denis GINDRE (ST)
- Mme Nathalie LEDUC (ST)
- M. Matthieu EVEILLARD (DS)
- M. Souhil LEBDAI (DS)

# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège B

- Mme Anne-Sophie HOCQUET (DJEG)
- Mme Solène RINGLER (DJEG)
- Mme Laetitia LANGLOIS (LSHS)
- Mme Isabelle MATHIEU (LSHS)
- M. Alain CLEMENT (ST)
- Mme Sandrine TRAVIER (ST)
- Mme Isabelle BAGLIN (DS)
- Mme Anne-Laurence PENCHAUD (DS)

# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège BIATSS

- Mme Virginie GRIMAULT
- M. Guillaume MATHEUS
- Mme Margot PHILIPPS
- M. Pierre-Jean PERROCHEAU

# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège USAGERS - DJEG

Bouge ton campus x Fé2A	Union Étudiante et indépendant.e.s
<b>M. Ilyas BARBAUD (titulaire)</b> Mme Claire POIRAUD (suppléante)	<b>M. Johann CAILLET (titulaire)</b> <i>Mme Marion BEZIE PUECH (suppléante)</i>
UNI	UNEF
<b>M. Jacques-Antoine WALSH DE SERRANT (titulaire)</b> <i>Mme Léa ALEXIS (suppléante)</i>	<b>M. Tom GABORIEAU (titulaire)</b> <i>Mme Clara CHIRON-BROCHARD (suppléante)</i>



# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège USAGERS - LSHS

UNEF	Union Étudiante et indépendant.e.s
<p><b>Mme Anna RONDEAU (titulaire)</b> <i>Mme Laura PLESSIS (suppléante)</i></p> <p><b>M. Arthur LEVEQUE (titulaire)</b> <i>M. Mattéo LOISON (suppléant)</i></p>	<p><b>Mme Jeanne LE CORRE (titulaire)</b> <i>M. Jules NOCART (suppléant)</i></p>
Bouge ton campus x Fé2A	UNI
<p><b>Mme Marie RICHARD (titulaire)</b> <i>M. Baptiste HENRY (suppléant)</i></p>	<p><b>Mme Anouck GARNIER (titulaire)</b> <i>M. Eloi FLORIN (suppléant)</i></p>

# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège USAGERS - ST

Bouge ton campus x Fé2A	Union Étudiante et indépendant.e.s
<p><b>Mme Julie CLEMENT (titulaire)</b> <i>Mme Clara BLATTEYRON (suppléante)</i></p> <p><b>M. Aurélien VALENTIN (titulaire)</b> <i>M. Aïmane ALOUI (suppléant)</i></p>	<p><b>M. Nathan FLACHAIRE (titulaire)</b> <i>Mme Meyline POUPELIN (suppléante)</i></p>
UNEF	
<p><b>Mme Elisa CHEVALLIER (titulaire)</b> <i>M. Louis BERTOLO (suppléant)</i></p>	

# 1-1 Présentation des membres de la CFVU

## Collège USAGERS - DS

Bouge ton campus x Fé2A	Union Étudiante et indépendant.e.s
<p><b>M. MAHLOUL Madris (titulaire)</b> <i>M. Hugo FEITAMA (suppléant)</i></p> <p><b>M. Léonie LEVY (titulaire)</b> <i>M. Gwendoline PRAIZELIN (suppléante)</i></p>	<p><b>M. Sean CAMAZON-SIONNIERE (titulaire)</b> <i>Mme Emmanuelle ROBIN (suppléante)</i></p>

# 2. Affaires générales et statutaires

2.1 Présentation des deux personnalités extérieures membres de la CFVU – **INFORMATION**

2.2 Élection d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel sur proposition de la Présidente – **POINT REPORTÉ**

2.3 Élection de la Vice-Présidente en charge de la CFVU – **ÉLECTION**

2.4 Élection du/de la Vice-Président.e Étudiants – **ÉLECTION**

2.5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU – **VOTE**

2.6 Information sur les élections à venir aux conseils de gestion des services communs

2.7 Information sur les élections à venir aux commissions permanentes

2.8 Rappel sur les élections à venir aux sections disciplinaires de l'établissement

## 2.1 Présentation des trois personnalités extérieures membres de la CFVU – INFORMATION

La CFVU est composée de 39 membres, dont 3 personnalités extérieures :

- 1 représentant.e des activités économiques des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics :

**Monsieur Jean François LAPLANCHE**, responsable du centre Pierre Cointreau, CCI d'Angers

- 1 représentant.e d'un établissement d'enseignement secondaire :

**Madame Cécile MOREAU**, proviseure du lycée Sadi Carnot, Saumur

INFORMATION

## 2. Élection d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel sur proposition de la Présidente - **ÉLECTION**

La Présidente propose au vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, l'élection de **Madame/Monsieur XXXX**, *fonction*.

**POINT REPORTÉ**

## 2.3 Élection de la Vice-Présidente en charge de la CFVU – ÉLECTION

La Présidente propose aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la Formation et de la Vie Universitaire (VP CFVU) :

**Madame Isabelle MATHIEU**

Élection à la majorité absolue des suffrages exprimés.

**ÉLECTION**

## 2.4 Élection du/de la Vice-Président.e Étudiants – ÉLECTION

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire élit en son sein un/une Vice-Président.e Étudiants chargée des questions de vie étudiante.

Le mandat du/de la Vice-Président.e Étudiants est de deux ans.  
Les actes de candidatures devaient être déposés une semaine à l'avance.

### **Sont candidat.e.s :**

- **Monsieur BARBAUD Ilyas** (Fé2A– secteur DJEG)
- **Monsieur FLACHAIRE Nathan** (Union Étudiante – secteur ST)
- **Monsieur LÉVÊQUE Arthur** (UNEF – secteur LSHS)

Élection à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, et à la majorité relative au tour suivant.

**ÉLECTION**

## 2.5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU – VOTE

Le bureau de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Le bureau est notamment composé d'un/une représentant.e enseignant.e chercheur.e, enseignant.e ou charcheur.e par champ de formation, sur proposition du/de la Président.e parmi les membres de la Commission Formation et Vie Universitaire.

## 2.5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU – VOTE

Sont également invités au Bureau de la CFVU :

- le/la Vice-président.e en charge de la CFVU ;
- le/la Vice-président.e culture des initiatives et de la communication ;
- le/la Vice-président.e délégué.e aux relations avec les milieux économiques ;
- le/la Vice-président.e délégué.e à l'innovation pédagogique ;
- le/la Vice-président.e étudiants
- le/la directeur.rice général des services ;
- le/la directeur.rice des études et de la vie étudiante.

## 2.5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU – VOTE

### Dates des bureaux de la CFVU :

- Mardi 26 mars 2024 à 14h30
- Mardi 23 avril 2024 à 14h30
- Mardi 04 juin 2024 à 14h30
- Jeudi 27 juin 2024 à 14h30

## 2.5 Désignation des membres du Bureau de la CFVU – VOTE

La Présidente présente à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, la désignation de :

<b>Domaine Arts, Lettres et Langues</b>	Mme Laetitia LANGLOIS
<b>Domaine Sciences Humaines et Sociales</b>	Mme Isabelle MATHIEU
<b>Domaine Droit, Économie et Gestion</b>	M. Christophe MAUREL
<b>Domaine Sciences et Technologies</b>	Mme Sandrine TRAVIER
<b>Domaine Santé</b>	Mme Isabelle BAGLIN

**VOTE**

# Calendrier commun des élections à venir

<b>Lancement des candidatures</b>	26 mars 2024 – personnels
	27 mars 2024 – usagers
<b>Date retour des candidatures</b>	05 avril 2024
<b>Élections</b>	10 et 11 avril 2024
<b>Dépouillement</b>	12 avril 2024

## 2.6 Information sur les élections à venir aux conseils de gestion des services communs

Service commun	PERSONNELS	USAGERS
<b>SUAPS</b>	2 enseignants-chercheurs inscrits au SUAPS 1 BIATSS inscrit au SUAPS	4 étudiants inscrits au SUAPS
<b>SCAFOP</b>	1 personnel CFVU	1 étudiant
<b>SUIO-IP</b>	2 enseignants-chercheurs CFVU 1 BIATSS CFVU	2 étudiants
<b>SSU</b>	2 enseignants-chercheurs conseils centraux 1 BIATSS conseils centraux	2 étudiants
<b>UA-Culture</b>		8 étudiants UA (1/composante)

## 2.7 Information sur les élections à venir aux commissions permanentes

Service commun	PERSONNELS	USAGERS
<b>Commission des relations internationales</b>	1 enseignant-chercheur CFVU 1 BIATSS CFVU	1 étudiant UA
<b>Commission permanente du numérique</b>	1 représentant CFVU	2 étudiants UA
<b>Commission vie de l'établissement</b>	1 enseignant-chercheur CFVU 1 BIATSS CFVU	2 étudiants CFVU
<b>Commission d'évaluation des formations</b>	2 enseignants-chercheurs UA 1 BIATSS UA	2 étudiants CFVU
<b>Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante</b>	3 enseignants-chercheurs UA	3 étudiants UA

## 2.7 Information sur les élections à venir aux commissions permanentes

Service commun	PERSONNELS	USAGERS
<b>Comité de suivi Licence-Master</b>	2 enseignants-chercheurs UA 2 enseignants-chercheurs CFVU 1 BIATSS UA 1 BIATSS CFVU	4 étudiants UA 2 étudiants CFVU
<b>Cellule d'aide sociale étudiante</b>		2 étudiants UA
<b>Commission césure</b>	2 enseignants-chercheurs CFVU 1 BIATSS UA	2 étudiants CFVU
<b>Cellule VDH</b>	2 enseignants-chercheurs UA	2 étudiants UA 2 étudiants doctorants UA

## 2.8 Rappel sur élections aux sections disciplinaires de l'établissement

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le Conseil académique (article R. 712-9 du code de l'éducation)

Chaque établissement comprend deux sections disciplinaires :

- **Une section disciplinaire** compétente à l'égard des **enseignants, pour les manquements aux obligations statutaires des enseignants**
- **Une section disciplinaire** compétente à l'égard des **usagers, pour les fraudes ou tentatives de fraudes à l'inscription ou à l'examen, ainsi que les atteintes au bon fonctionnement, à l'ordre ou la réputation de l'Université**

Les sections disciplinaires sont constituées au sein du Conseil académique qui regroupe les membres de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Le bon fonctionnement des sections disciplinaires est indispensable au bon fonctionnement de l'Université

# 2.8 Rappel sur élections aux sections disciplinaires de l'établissement

## Comment candidater à la section disciplinaire des usagers :

- 4 sièges à pourvoir pour les professeur.es des universités ou personnels assimilés (parité requise)
- 4 sièges à pourvoir pour les maîtres.esses de conférence, ou personnels assimilés titulaires (parité requise)
- 8 sièges à pourvoir pour les étudiants.es (parité requise)

Cet appel à candidature est réservé aux membres élus du Conseil académique

**Il n'est pas possible d'être membre de la section disciplinaire des usagers et de la cellule violences, discriminations et harcèlement.**

- Un appel à candidature a été adressé par mail le **27 février 2024**

Les **candidatures peuvent être déposées** auprès de la cellule institutionnelle ([cellule.institutionnelle@univ-angers.fr](mailto:cellule.institutionnelle@univ-angers.fr)) **jusqu'au 13 mars 2024**, jour de l'élection en Conseil académique, **y compris en séance**

# 2.8 Rappel sur élections aux sections disciplinaires de l'établissement

## Comment candidater à la section disciplinaire des enseignants :

- 4 sièges à pourvoir pour les professeur.es des universités ou personnels assimilés (parité requise)
- 4 sièges à pourvoir pour les maîtres.esses de conférence, ou personnels assimilés titulaires (parité requise)
- 2 sièges à pourvoir pour les représentants titulaires des « autres enseignants »(parité requise)

Cet appel à candidature est réservé aux membres élus du Conseil académique

- Un appel à candidature a été adressé par mail le **27 février 2024**

Les **candidatures peuvent être déposées** auprès de la cellule institutionnelle ([cellule.institutionnelle@univ-angers.fr](mailto:cellule.institutionnelle@univ-angers.fr))

**jusqu'au 13 mars 2024**, jour de l'élection en Conseil académique, **y compris en séance**

- **Élection lors du Conseil académique du 13 mars 2024**

**POUR INFORMATION**

# Prochaines CFVU

- Lundi 08 avril 2024, 14h30
- Mardi 21 mai 2024, 14h30
- Lundi 17 juin 2024, 14h30
- Lundi 08 juillet 2024, 14h30